Ecole primaire Les Chardons Bleus Chemin du Croux 01170 Crozet

## PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE du 13/11/2025

académie Lyon

direction des services déparlementaux de l'éducation nationale Ain éducation nationale

MEMBRE DE DROIT SANS PARTICIPATION AU VOTE pecteur de l'éducation nationale :		Représentant	
MEMBRES VOTANTS			
NOM	Présent	Excusé	Représentant
Directeur de l'école - Président : Mme Fabienne DAUPHIN	X	NAME OF THE PARTY	
Maire : Mme Martine JOUANNET	Х		
Conseiller municipal :			
ENSEIGNANTS DE L'ECOLE			
Mme Mathilde BURUIL	X		
Mme Claire CASILE	X		
Mme Cécile LERUSE	X		
Mme Anne-Christine ROCHETTE	X		1
Mme Cécile BERLEMONT	X		7
Mme Pauline BORDEREAU	Х		1
Mme Pauline AYMOND	Х		1
Mme Elise DESIGAUX	Х		1
Mme Laura COMBE	Х	DC II II	1
Mme Emma ABBADIE	Х		1
Jn des maîtres du RASED :			1
D.D.E.N:			1
REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES			Suppléants assurant un remplacement
Mme Charlotte GAUDRY	Х		
Mme Christel MILOURAT	X		
Mme Anne-Marie PERNA	X		
Mme Yvonne BARTMANN	Х		
Mme Adeline PRIMPIER	Х		
Mme Morgane HALLER	Х		
Mme Carine DUBOUCHET		Х	
Mme Elise DUMINY	X		
Mr Carlos MORAZZANI	Х		
Mr Frank BISETTI		Х	
VOIX CONSULTATIVE			
RASED:			1
Médecin scolaire :			
nfirmier(e) scolaire :			1
Assistante sociale :			
ATSEM			1
Représentant périscolaire : Mr Bruno DI GIOVANNI	Х		1
			1
			1
			1
nseignant spécialisé :			1
8			

Procès-verbal établi le 27./11/2025

ECOLE PRIMAIRE LES CHARDONS BLEUS CHEMIN BES CROUX 01 170 CROZET La présidente, directrice de l'école, Mme Fabienne DAUPHIN,

1

Date: 13/11/2025

heure de début : 18h30

Ordre du jour:

réalisés.

## **ECOLE - MAIRIE:**

- <u>Demande d'un budget supplémentaire pour achats pédagogiques + demandes suite au 1er conseil</u> <u>d'élèves délégués :</u>

Dans le cadre du vote du budget 2026, la mairie a demandé à l'équipe enseignante si elle avait des besoins nécessitant des achats : l'équipe enseignante a fait part à Mme Jouannet de besoins pédagogiques (en maternelle : achats de ballons, engins de chantier/ véhicules pour la cour de récréation, boite de rangement, chasubles pour les sorties scolaires et le sport, tabourets à roulettes pour les enseignantes ; en élémentaire : achats de nouveaux manuels et/ou fichiers d'élèves suite aux nouveaux programmes de 2025, séries de livres, jeux pour la cour de récréation).

A l'issue du 1<sup>er</sup> conseil d'élèves délégués, demandes faites par les enfants et relevant de la mairie : 2 bancs de plus dans la cour de récréation, agrandir le terrain de billes, retracer les jeux, aménager un coin calme pour lire ou jouer à des jeux de société, un coin jeux d'eau en été , côté élémentaire faire des marques au sol pour chaque classe pour se mettre en rang, tracer une ligne rouge au sol pour délimiter la zone de rangement des vélos, planter un arbre et de l'herbe, avoir un panier de basket, mettre des miroirs dans les toilettes. Mme Jouannet précise que tout ce qui relève des tracés ce sera fait par les services techniques, les souhaits de plus végétaliser la cour ne pourront se réaliser pour l'instant car suite à une étude du bâtiment côté maternelle de gros travaux sont à prévoir et un projet de réaménagement/végétalisation de la cour ne sera possible qu'une fois les travaux en maternelle auront été

Face au réchauffement climatique et à des températures élevées sur une durée plus longue, la mairie réfléchit à des solutions de rafraichissement des locaux scolaires et périscolaires.

Mme Jouannet répondra aux élèves délégués.

- Participation mairie activité piscine :

Cette année plus de classes vont bénéficier d'un cycle natation (CP [piscine de Gex], CE1, CM1 et CM2 [piscine de Saint-Genis-Pouilly]): le budget piscine est donc plus conséquent en comparaison avec les années précédentes où seuls les CP avaient un cycle natation: l'école et le sou des écoles ont demandé à la mairie si elle pouvait financer les entrées à la piscine de toutes les classes: la mairie a répondu favorablement et nous la remercions.

- Affiches sans tabac du CMJ (conseil municipal des jeunes):

Le décret, paru au Journal officiel du 28/06/2025, vient encadrer l'interdiction de fumer y compris le vapotage dans plusieurs lieux publics extérieurs fréquentés par les jeunes : ce périmètre doit être d'au moins 10 mètres et concerne les espaces ouverts, abords des bibliothèques, parcs, jardins ... Nous remercions le CMJ pour son investissement et la réalisation de plusieurs affiches qui ont été apposées aux abords de l'école.

## - Parking école et plan vigipirate :

Des parents sont mécontents que beaucoup de places qui longent le grillage de la cour d'école soient condamnées et pensent que les barrières mises n'auront pas forcément d'utilité en cas de soucis (par exemple, voiture/engin bélier) et font référence à certaines écoles où ces mesures ne sont pas mises en place : Mme Dauphin précise que le plan vigipirate « Alerte-Attentat » est toujours de vigueur, que lorsque des places de parking longent un portail, un mur, une cour d'école, des barrières de sécurité doivent être posées afin d'empêcher à des véhicules de stationner le long de la cour car ils constitueraient un danger potentiel (véhicule piégé ...). Certes cela diminue le nombre de places et peut poser problème à certaines heures mais la sécurité est une priorité. Peut-être que certaines familles pourraient éviter de prendre leur véhicule en venant à pied, à vélo ou en trottinettes avec leur(s) enfants et cela libèrerait des places. Si certaines écoles du Pays de Gex n'ont pas des barrières à proximité c'est que sûrement ces

écoles n'ont pas des places de parking qui longent leur cour ou que les places de parking sont suffisamment loin et ne constituent donc pas un danger.

## **ECOLE:**

- <u>Effectifs</u>: à ce jour 256 élèves (94 en maternelle répartis sur 3,5 classes et 162 en élémentaire répartis sur 6,5 classes).
- Solde compte OCCE au 31/08/2025 : + 16 105,00€ : nous remercions les parents pour l'achat des photos et des chocolats : bénéfices :4 031,00€.

Le solde positif est beaucoup plus élevé que les années précédentes car l'école avait fait un dossier auprès de la région Auvergne/Rhône/Alpes pour pouvoir bénéficier d'une subvention transport pour la classe de découverte en Auvergne des CE2, CM1 et CM2 : cette demande de subvention a été validée en juin, la somme de 9 911,00€ a été virée durant l'été, nous remercions la région Auvergne/Rhône/Alpes pour cette aide non négligeable car les transports représentent un coût considérable dans le budget d'une classe de découverte . Mme Dauphin a proposé en juin au sou des écoles qui a financé la majeure partie de la classe de découverte de lui reverser cette somme : le sou a préféré que l'école garde cette subvention. L'équipe enseignante a donc décidé de l'utiliser sur 2 ou 3 ans selon les projets, en priorité pour les CE2, CM1 et CM2 mais aussi pour les autres niveaux si cela s'avère nécessaire (financement sorties culturelles ou autres, animations, cars).

L'année dernière l'école a financé un rallye lecture en CE2 (20,50 $\epsilon$ ), des cours ESF (864,00 $\epsilon$ ), des larves de papillons et de coccinelles pour élevage (128,00 $\epsilon$ ), des abonnements (224,00 $\epsilon$ ), classe de découverte (374,00 $\epsilon$ ).

En ce début d'année : projet art avec Divonne-les-Bains : artiste (45,00€), les bus (400,00€) et les entrées pour le spectacle (365,00€).

- Vote règlement intérieur 2025/2026 : règlement voté à l'unamité.
- Evaluations nationales, APC et PACTE :

Les APC des périodes 1 et 2 ont été proposées aux enfants qui en avaient besoin en français et/ou en mathématiques, en lien avec les résultats des évaluations nationales.

Cette année le PACTE est assuré par 2 enseignantes : Mmes Cécile Leruse et Laura Combe : le PACTE est proposé aux élèves qui ont des difficultés dans les domaines des savoirs fondamentaux : PACTE en période 2 les mercredis 05/11, 19/11 et 03/12 le matin et en période 3 les mercredis 07/01, 21/01 et 04/02 le matin

- Livrets d'apprentissage en maternelle et livrets en élémentaire :

En PS en juin, en MS, GS et en élémentaire en janvier et juin. Des codes d'accès à Educartable leurs seront communiqués par les enseignantes.

- pHARe (programme de lutte contre le harcèlement à l'école) :

Tous les enseignantes sont désormais formées, Mme Dauphin fait partie de la cellule pHARe et est amenée à intervenir dans des écoles. Cette année la journée « Harcèlement » peut avoir lieu entre le 06/11/25 et le 21/11/25 : cette journée est prévue pour tous les élèves de CE2, CM1 et CM2 le mardi 18/11/25 : sensibilisation au harcèlement via des supports vidéos, des affiches adaptés à l'âge des élèves, les enfants complèteront une grille d'auto-évaluation sur le harcèlement et le cyberharcèlement qui leur sera présentée en amont et sur laquelle ils pourront s'ils le souhaitent indiquer leurs prénom et nom : chaque enseignante analysera ces grilles puis il y aura une réunion des enseignantes avec la directrice afin de voir si les réponses montrent qu'un enfant est peut être harcelé et dans ce cas la cellule pHARe sera contactée et décidera d'une prise en charge ou pas, s'il existe un phénomène d'harcèlement dans la classe et/ou l'école (dans ce cas -là des actions seront mises en place : travail des compétences psycho-sociales). Cette année la cellule pHARe est intervenue en période 1 dans 2 classes suite à une situation dont une famille a fait part à Mme Dauphin fin août. Suite à cette intervention des ateliers ont eu lieu dans les classes de Mmes Aymond et Desigaux où les élèves ont été amenés à travailler, réfléchir sur l'empathie, la bienveillance, le climat scolaire. Cette intervention se poursuit en période 2 dans la classe de Mme Combe.

- Projets pédagogiques:
- > Cycles natation pour les CP, CE1, CM1 et CM2 :

- Les CP iront à la piscine de Gex tous les vendredis matin du 01/12/25 au 06/03/26
- Les CM1/CM2 et CM2 iront à la piscine de Saint-Genis-Pouilly tous les matins du 20/11/25 au 05/12/25.
- Les CE1 et CM1 iront à la piscine de Saint-Genis-Pouilly tous les matins du 02/04/26 au 30/04/26.
- Cycle ski alpin pour les CE2, CM1 et CM2 : tous les vendredis après-midi du 09/01/26 au 06/03/26.

Pour ces 2 projets les enseignantes ont besoin de beaucoup de parents agréés : de nouveaux parents ont passé l'agrément natation en période 1, d'autres sont inscrits pour des dates à venir : plus il aura de parents agréés plus toutes les séances pourront avoir lieu (les enseignantes précises que ces 2 activités sont considérées à risques, une séance pourra être annulée s'il n'y a pas assez de parents agréés qui se sont proposés).

- Classe de découverte pour les CP et CE1 : elle aura lieu à Matafelon-Granges dans l'Ain les 27, 28 et 29/05/26.
- Art avec l'Esplanade du Lac à Divonne-les Bains pour les CM1 et CM2 : projet en lien avec le spectacle « Le carnaval des animaux » que les élèves sont allés voir la semaine dernière, œuvre où se sont rencontrés la musique de Camille Saint-Saëns, la plume de Cécile Toulouse, la compagnie de danse Julio Arozarena et la compagnie de masques Zappar : en amont une artiste créatrice de structures lumineuses Isabelle Barthélémy est intervenue dans les 3 classes pour animer des ateliers de fabrication de lanternes lumineuses. L'intervenante en musique Mme Eljesa Qerimaj s'est joint à ce projet en sensibilisant les enfants à l'œuvre musicale de Camille Saint-Saëns. Les parents des classes concernées ont reçu une invitation pour participer au défilé organisé à Divonne-les-Bains le 29/11/25 : les enfants présents (que nous espérons nombreux !) apporteront leurs lanternes et participeront au défilé qui marquera à Divonne le début des illuminations de Noël.
  - > Art : la Grande Lessive au mois d'octobre (projet commun à toute l'école).
  - > Environnement;
  - Sortie en forêt ou à proximité de l'école : tous les jeudis après-midi pour la classe de GS/CP.
- *Pollution lumineuse*: en période 2, les CE2 ont 2 animations avec la FNE pour les sensibiliser à l'impact de la pollution lumineuse sur certains animaux, le ciel.
- ➤ DinoPlagne, pour toutes les classes de maternelle : les 2 classes de PS/MS et MS/GS + GS de la classe de GS/CP iront à DinoPlagne le 19/06/26.
- > Musique : avec la nouvelle intervenante Mme Eljesa Qerimaj + spectacles fêtes de Noël et de fin d'année scolaire + chants devant les personnes agées en lien avec le CMJ.
  - > Spectacle maternelle : en janvier.
  - Demandes de parents d'élèves :
  - Serait-il possible qu'il y ait plus de sorties en forêt en CM2 ?: il n'y a pas de sortie en forêt de prévues, par contre des animations avec Pays de Gex agglo en lien avec l'environnement sont programmées.
- ➤ Qu'est-ce que le décloisonnement ?: ce sont des enseignantes (en général du même cycle) qui vont enseigner une même discipline dans des classes différentes : cette année au cycle 3, Mme Aymond enseigne l'histoire, Mme Desigaux enseigne la géographie et Mme Combe enseigne les sciences dans les classes de CM1, CM1/CM2 et CM2 : ce décloisonnement permet de préparer les élèves au collège (plusieurs enseignants).
  - Anniversaires en élémentaire : bonbons, gâteaux, fruits ... : certains parents souhaitent qu'il n'y ait pas que des bonbons de proposés : cette année les enseignantes ont demandé aux enfants de ne prévoir qu'un bonbon ou qu'un petit paquet de bonbons par enfant car l'année dernière certains enfants en emmenaient trop. Si des enfants souhaitent apporter un gâteau ou plusieurs petits gâteaux individuels (faciles à manger) ou des fruits qui seront préparés en amont par les parents dans des récipients ils le peuvent.
  - Scoubidous:

Nouveau portail famille INOE pour inscriptions .... à partir de janvier.

Projet espace ado: lien primaire/collège.

- Sou des écoles :
- Le sou recrute des parents tout au long de l'année scolaire : n'hésitez pas à vous manifester.

Grâce à toutes les manifestations organisées pendant l'année scolaire, beaucoup de projets pédagogiques peuvent se réaliser. Sans le sou des écoles, une partie des projets ne se concrétiseraient pas, les parents seraient beaucoup plus souvent sollicités pour participer financièrement. Ces manifestations permettent aussi aux familles de se rencontrer, de partager des moments conviviaux et sont très importantes pour les enfants de l'école.

- > A vos agendas! Manifestations prévues:
- Soirée Moule-Frites : samedi 15 Novembre dans la salle des fêtes.
- Décembre : vente des sapins de Noël.
- Fête de Noël le mardi 16 Décembre en fin de journée dans la cour de l'école.
- Soirée Loto le samedi 21 mars à Cessy.
- Carnaval : le jeudi 12 mars.
- Chasse aux œufs : samedi 25/04.
- After school: vendredi 22/05.
- Fête école de fin d'année : le samedi 20 juin.

.../...

heure de fin: 20h00